

Lévitique et guématria

Avertissement.

Après les si copieuses et si savantes interventions entendues jusqu'à présent, la mienne arrive presque à la fin et, en outre, à l'heure de la sieste. Je n'ai plus grand souvenir mais j'ai dû en proposer le sujet un jour où j'avais trop bu ! À moins que ce soit Innocent qui était ivre le jour où il a accepté ma proposition. Quoi qu'il en soit, des questions de numérologie en Lévitique, cela ne fait pas très sérieux et, de fait, cela n'a pas souvent été pris très au sérieux par l'exégèse classique. Je vous prierai donc de m'écouter avec toute l'indulgence nécessaire et de considérer cette contribution même pas comme le dessert du si riche menu que les organisateurs de ce colloque nous ont concocté, mais comme une « mignardise », une *delikatesse* qu'on sert avec le café, en fin de repas, et que l'on peut même laisser sur le bord de l'assiette si on est déjà repu.

Il est cependant difficile de nier le soin et la précision avec lesquels des scribes, probablement issus du milieu sacerdotal, ou des poètes responsables de la composition des psaumes ont mis en forme certains textes bibliques. Deux exemples suffiront à illustrer cette évidence et à rappeler ce fait bien connu. Le premier exemple est tiré de la première page du récit biblique et joue sur le chiffre 7 (Gn 1,1-2,3).

VII	VI	V	IV	III	II	I	
28 27 26 25	24 23 22	21 20 19 18 17	16 15	14 13 12 11 10	9 8 7	6 5 4 3 2 1	
י ח א ה ת	ו א ת	מ י מ ש ה	א ת	י ה ל א	ב ר א	ש י ת	ב ר א

Gn 1,1 (ouverture de l'*heptaméron*) : 7 mots, 28 lettres, l'*atnah* divisant le verset en deux parts égales

XIV	XIII	XII	XI	X	IX	VIII	VII	VI	V	IV	III	II	I
המים	פני	על	מרחפת	אלהים	ורוח	תהום	פני	על	וחשך	ובהו	תהו	היתה	והארץ

Gn 1,2 : 14 mots (52 lettres). Donc Gn 1,1-2 : 21 mots

Gn 1,1-31 (récit des 6 jours) : 434 (62 x 7) mots

	IX	VIII	VII	VI	V	IV	III	II	I
Gn 2,1					צבאם	וכל	והארץ	השמים	ויכלו
Gn 2,2a			עשה	אשר	מלאכתו	השביעי	ביום	אלהים	ויכל
Gn 2,2b			עשה	אשר	מלאכתו	מכל	השביעי	ביום	וישבת
Gn 2,3a			אתו	ויקדש	השביעי	יום	את	אלהים	ויברך
Gn 2,3b	לעשות	אלהים	ברא	אשר	מלאכתו	מכל	שבת	בו	כי

Gn 2,1-3 (fin de l'*heptaméron*) : 35 mots (5 + 7 + 7 + 7 + 9) / 144 lettres
Gn 1,1-2,3 : 469 (67 x 7) mots

On remarquera que pour parvenir à ce résultat, il faut accepter une certaine redondance du propos (quasiment tous les mots sont repris 2, voire 3 fois).

À propos de cette même péricope (Gn 1,1-2,3), on peut en outre ajouter les observations suivantes concernant les occurrences lexicales :

Gn 1,1-2,3 :	21 ×	אֶרֶץ	35 ×	אלהים
7 × רָמַשׁ	7 × (subst. + verbe)	עוֹף	14 × (avec Dieu pour sujet)	בָּרָא + עָשָׂה
7 × וִירָא	14 ×	יוֹם	7 ×	טוֹב

Le second exemple est aussi connu et concerne le Psaume 23 (le bon pasteur)¹. Sans son titre (מִזְמוֹר לְדָוִד), ce psaume de six versets compte 55 mots (et 210 lettres). L'expression centrale qui fonde la confiance de l'orant (v. 4 : כִּי אַתָּה עֹמְדִי) est précédée de 26 mots et suivie de 26 mots (chiffre qui correspond à la valeur numérique du tétragramme יְהוָה²). Du coup, le pronom « toi » (אַתָּה), se rapportant à Dieu, se trouve au centre mathématique du texte et renvoie, de manière subtile mais efficace, aux deux seules occurrences de יהוה en ses extrémités (3^e mot après le début en comptant le titre, 3^e mot avant la fin).

(J'en viens enfin à notre sujet du jour) S'il y a un livre dont l'écriture peut être attribuée, sans hésitation, à la mouvance sacerdotale, c'est bien le Lévitique. J'ai tenté, *in illo tempore*, de montrer que c'était un ouvrage assez bien composé. Peut-on aller plus loin et découvrir en son sein la présence d'arrangements basés sur des nombres de lettres ou de mots. Alfred Marx semble le penser et a relevé, dans son récent commentaire sur ce livre³, un exemple de procédé numérique en Lv 17,10-12 qui crypte le texte et renforce sa signification. Je résume ici son propos.

Lv 17, comme chacun sait, traite de la consommation de la viande (v. 3-9 : le bétail ; v. 13-16 : le gibier). Mais surtout, il se préoccupe de la destination du sang de ces animaux comestibles. En ce qui concerne le bétail dont l'abattage, en Lv (contrairement à Dt), s'inscrit obligatoirement dans le cadre d'une procédure sacrificielle, le sang sera versé sur l'autel (v. 6). Dans le cas du gibier tué à la chasse, le sang doit

¹ Voir Labuschagne et Bazak

² Voir le refrain du Psaume 136 (כִּי לַעֲוֹלָם חַסְדּוֹ) repris 26 fois.

³ MARX, *Lévitique*, 2011, p. 49. Repris, avec cinq autres exemples (Ex 6,10-30 ; 20,23-26 ; Dt 10,17-18 ; 26,5-9 ; Ps 136), dans *RHPR* 94 (2014) 51-61.

être répandu et couvert de poussière (v. 13). Dans tous les cas, il est formellement interdit de consommer le sang, principe vital dont la fonction principale est de servir au rite d'absolution (v. 10-12). Cet interdit fondamental, mentionné – et c'est un cas unique en Lévitique – deux autres fois (Lv 3,17 ; 7,26-27), se trouve ici au centre (II) d'une structure bien équilibrée et solidement établie⁴. Et ce centre est d'autant mieux mis en valeur qu'il concentre la quasi-totalité des 1^{ères} sing du chapitre (sauf le v. 14, aussi sur l'interdit du sang) et qu'il donne, par conséquent, à entendre en direct l'engagement solennel et l'implication personnelle du locuteur divin (« je donnerai..., je retrancherai..., j'ai donné..., j'ai dit »).

I	17,3-9	Localisation de l'abattage des animaux sacrificiels	
	A.	Interdiction d'abattage profane d'un animal « sacrificable » (3-4)	אִישׁ אִישׁ... אִשֶּׁר
57 mots	B.	Motivation : éviter l'idolâtrie (5-7)	
	A'.	Interdiction de tout sacrifice non destiné à Yhwh et hors du sanctuaire (8-9)	אִישׁ אִישׁ... אִשֶּׁר
II	17,10-12	Interdiction absolue de manger du sang	
57 mots	A.	Interdiction de la consommation du sang (10)	אִישׁ אִישׁ... אִשֶּׁר
	B.	Motivations : le sang est la vie de toute chair, donné sur l'autel pour l'absolution (11)	
	A'.	Répétition de l'interdiction (12)	אִישׁ אִישׁ... אִשֶּׁר
III	17,13-16	Prolongement de l'interdiction pour les animaux comestibles non-sacrifiables	
	A.	Ordre de verser le sang du gibier à terre et de le recouvrir (13)	אִישׁ אִישׁ... אִשֶּׁר
	B.	Motivation : le sang représente la vie, interdiction de le manger (14)	
	A'.	Manger un animal mort de lui-même ou déchiré entraîne une impureté rituelle (15)	כָּל אִישׁ... אִשֶּׁר

Mais – selon Marx – l'importance de cette interdiction est encore redoublée, de façon plus subtile et codée par l'usage d'un procédé de guématria, « le nombre de mots du texte, cinquante-sept, correspondant à la valeur numérique de מִזְבֵּחַ (autel) cité au centre du v. 11 ». Cet autel qui représente à la fois le vecteur indispensable pour recevoir le sang et le lieu où se réalise l'absolution voit ainsi son rôle confirmé de manière subliminale, comme inscrit en sous-main du discours explicite.

⁴ Baruch Yaakov SCHWARTZ, תורת הקדושה, Jérusalem, 2000.

¹⁰ וְאִישׁ אִישׁ מִבֵּית יִשְׂרָאֵל וּמִן־הַגֵּר הַגֵּר בְּתוֹכְכֶם אֲשֶׁר יֹאכֵל כָּל־דָּם
וְנִתְחַי פָּנָי בְּנֶפֶשׁ הָאֹכֶלֶת אֶת־הַדָּם וְהִכְרַתִּי אֹתָהּ מִקִּרְבִּי עִמָּה [22 mots]

כִּי נֶפֶשׁ הַבָּשָׂר בַּדָּם הוּא [5 mots]

וְאִנִּי נִתְחַי לָכֶם עַל־הַמִּזְבֵּחַ לְכַפֵּר עַל־נַפְשֵׁיכֶם [8 mots]

כִּי־הַדָּם הוּא בְּנֶפֶשׁ יִכָּפֵר [5 mots]

¹² עַל־כֵּן אֶמְרָתִי לְבְנֵי יִשְׂרָאֵל כָּל־נֶפֶשׁ מִכֶּם לֹא־תֹאכֵל דָּם וְהַגֵּר הַגֵּר בְּתוֹכְכֶם לֹא־יֹאכֵל דָּם [17 mots]

À partir des exemples précédents, plusieurs observations doivent être faites.

- 1) Tout d'abord, même si le procédé décrit ci-dessus se base sur la valeur numérique d'un mot, il n'a en fait qu'un rapport lointain avec la guématria telle que la pratiquent les grands commentaires juifs classiques comme le *Séfer ha-Roqéah* d'Éliézer ben Yehudah de Worms (1165-1230) ou le *Baal ha-Turim* de Yaaqob ben Acher (1270-1340)⁵. En général, dans ces ouvrages, les auteurs éclairent un passage abscond, difficile ou imprécis du texte biblique par un autre passage, provenant la plupart du temps de la *תורה שבעל פה* mais présentant la particularité d'avoir la même valeur numérique. Ils pratiquent, en d'autres termes, une sorte d'intertextualité « numérique » qui, pour le lecteur moderne – il faut bien l'avouer – peut paraître parfois assez arbitraire. Un exemple suffira pour illustrer cette technique d'interprétation. À propos du rite de purification de l'homme qui a un écoulement, Lv 15,5 déclare : « et il se baignera dans l'eau », bien entendu sans prendre la peine de préciser le volume d'eau nécessaire à cette purification. Le *Baal ha-Turim* fait donc remarquer que la guématria de cette expression (396) est équivalente à celle de *ובארבעים סאה*⁶, « dans 40 séah ». Or quarante séah (boisseau)⁷ d'eau est, selon *'Erubin 4b*, la quantité minimale pour immerger tout son corps. Donc *רחץ במים* suppose que l'on se baigne dans au moins 40 séah d'eau.
- 2) Eu égard au nombre de cas rencontrés, il semble difficile d'attribuer le phénomène observé ci-dessus au seul fait du hasard. Comme le dit Marx, « il résulte de toute évidence d'une technique délibérée. Cette technique est destinée, en mettant en valeur un mot ou un groupe de

⁵ Le second s'inspire beaucoup du premier.

⁶ Cette expression vaut en fait 397, mais en vertu du principe *im ha-kollel* (la valeur numérique est augmentée de 1 pour l'expression elle-même), 396 peut être considéré comme équivalent de 397.

⁷ Un séah est équivalent à environ 15 litres d'eau (40 séah = 600 l.)

mots, à souligner l'importance que revêt un personnage, ou un groupe, ou une institution. Comme si le mot-clé concentrait en lui le texte qui l'environne, comme si le texte se voulait l'expression et l'explicitation de l'essence du nom ou de la chose que le mot-clé contient tout entier en germe »⁸.

3) À raison, Marx insiste enfin sur les critères indispensables à appliquer pour que le repérage de tels procédés d'écriture ne sombre pas dans un arbitraire incontrôlable :

- a. *Premier critère* : il faut une délimitation claire – et j'ajoute : si possible admise par tous – du passage concerné (autrement dit, on ne pas s'autoriser à couper les textes arbitrairement jusqu'à ce que l'on trouve ce que l'on cherche).
- b. *Deuxième critère* : il faut s'assurer de la présence du mot (ou groupe de mots) chiffré à l'intérieur du texte dont on calcule le nombre d'éléments (pas de rapprochement arbitraire : דגים fait aussi 57, mais ce n'est pas pour cela qu'on devrait en conclure que le texte nous encourage à manger du poisson plutôt que de la viande !)⁹.
- c. *Troisième critère* : l'utilisation, pour le comptage, d'un texte de référence (ici, en l'occurrence, le TM) et l'abstention de tout bricolage accommodant (pour cette même raison, je m'en tiens au comptage simple et m'abstiens de tout calcul « savant », multiplication, division, etc.).

Dans le cadre de ce colloque, mon propos, volontairement modeste, est de soumettre à l'appréciation critique de mes éminents collègues lévitiens, quelques observations insolites qui doivent être vérifiées, mais qui pourraient donner à penser que l'exemple relevé par Marx n'est pas un cas isolé dans le Lévitique.

Mon premier exemple repart de Lv 17. Si l'« autel » (מזבח) représente une pièce essentielle du dispositif législatif mis en place par ce chapitre, est-il possible que le chiffre 57 informe encore plus largement l'ensemble du discours ? Les quatre éléments suivants, par ordre d'importance, permettent – me semble-t-il – d'en émettre l'hypothèse.

⁸ MARX, *RHPR*, p. 59.

⁹ Voir l'exemple bien connu du rapprochement entre יין et סוד (70).

- Les v. 5-7 (I B. : centre de la 1^e section ; voir structure ci-dessus), seul passage où apparaît une deuxième fois le terme « autel » (v. 6) en Lv 17, compte lui aussi 57 mots. En outre, « autel » y arrive en 32^e position, c'est-à-dire exactement à la même place que dans les v. 10-12, comme si les deux passages avaient été « formatés » selon un même moule arithmétique.
- L'introduction discursive de notre chapitre (17,1-2a)

וידבר יהוה אל משה למאד

דבר אל־אֶהֱרֹן וְאֶל־בָּנָיו וְאֶל־כָּל־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵיהֶם

- englobante (« Aaron, ses fils, tous les fils d'Israël ») et tout à la fois originale puisqu'elle ne se retrouve qu'une autre fois en Lv 22,17-18a¹⁰ – compte elle même 57 lettres. Est-ce l'effet du hasard ou la volonté d'encoder d'entrée de jeu la présence de l'autel ? La réponse n'est sans doute pas simple, mais je note au moins (voir *Massora parva* et *Baal ha-Turim*) que pour arriver à un tel chiffre de 57, il faut insérer un אֱלֹהִים en écriture pleine (unique dans tout Lv).
- Enfin, deux versets isolés (v. 3.8) de ce discours comptabilisent encore ce même nombre de lettres, ces deux versets commençant curieusement de la même manière (אִישׁ אִישׁ מִבֵּית יִשְׂרָאֵל... אֲשֶׁר), mais le second recevant une curieuse amplification (וְאֵלֵיהֶם תֹּאמַר) dont l'une des fonctions pourrait être justement, à nouveau, d'atteindre la somme désirée. On aurait donc une sorte de composition « fractale » dans laquelle la structure, en base 57, se retrouverait à différents niveaux d'organisation du texte.
 - A contrario et de manière assez logique (dans la perspective où les observations précédentes ne seraient pas tout à fait farfelues), la section finale du discours (III. : v. 13-15) qui se caractérise précisément par le fait que l'autel n'y joue plus aucun rôle (animal tué à la chasse ou mort de manière naturelle ou accidentelle), ne renferme aucune combinaison de mots ou de lettres qui aboutirait au chiffre 57 ou à l'un de ses multiples (114, 171, 228, etc.).

Voilà des indices qui méritent au moins d'être pris en considération et examinés. J'offre toutefois une contre-épreuve à ma démonstration : Lv 12,6-8 qui parle du rituel de purification de la femme qui vient

¹⁰ Lv 22,17-18a introduit un discours divin (Lv 22,17-25) qui porte sur l'interdiction d'offrir des animaux tarés à Yhwh et qui renferme la dernière occurrence du Lévitique du mot « autel » (22,22). Pour information, ce mot apparaît 86 fois dans l'ensemble du Lévitique, principalement et assez logiquement dans les chapitres 1-10 (75 occurrences).

d'accoucher (avec présentation de sacrifices, rituel d'absolution, mais sans mention d'autel) compte lui aussi 57 mots.

J'en viens à mon deuxième exemple. En Lévitique, trois discours divins consécutifs traitent spécialement de la conduite et du statut du clergé : Lv 21,1-15 (règles de sainteté pour les prêtres et le grand-prêtre) ; Lv 21,16-24 (intégrité physique des prêtres qui officient) et Lv 22,1-16 (conditions de consommation des choses saintes). Je m'en tiens ici au premier de ces discours (21,1-15). Quelle que soit sa structuration exacte, tout le monde s'accorde pour y voir deux parties : une première concerne le prêtre (21,1bβ-8 ou 9) ; une seconde, encadrée entre un ׀ (fin du v. 9) et un א (fin du verset 15) concerne le grand-prêtre. Cette seconde partie qui renferme deux des trois occurrences du mot « prêtre » (21,9.10) dans ce discours¹¹, comporte 75 mots, soit l'équivalent de la valeur numérique de כהן. Je signale au passage que le même constat peut être établi :

- Pour le rituel à accomplir en cas de faute d'un prince (Lv 4,22-26). Ce passage, bien délimité par son contenu et sa forme (entre deux א) contient lui aussi 75 mots et fait intervenir deux fois le « prêtre » (4,25.26) dans le processus d'absolution.
- La même chose se vérifie encore pour l'instruction sur le *hatta't* (6,18aβ-23) à partir de וְזֹאת הַתּוֹרָה הַחֹטֵאת, c'est-à-dire sans l'introduction discursive qui précède (6,17-18aα). Ce passage contient 75 mots et deux fois le mot « prêtre ».

À nouveau, faut-il y reconnaître l'effet du hasard ou bien une facétie de scribes sacerdotaux qui – un peu comme les tailleurs de pierre des cathédrales – auraient voulu, de cette manière, laisser leur signature un peu partout ? Cela me semble difficile à trancher.

Un cas qui me semble plus intrigant parce qu'il implique un terme bien moins commun que le mot « prêtre », se trouve dans le troisième discours du Lévitique (Lv 5,14-19). Cette brève péricope est constitué de 90 mots (et 329 lettres). Si l'on omet l'introduction discursive familière (5,14 : וְיִדְבֹּק יְהוָה אֶל-מִנְשָׁה לְאָמָר), le corps du discours ne contient plus

¹¹ La première occurrence se trouve dans l'introduction et renvoie aux destinataires du discours : « Et Yhwh dit à Moïse : Dis aux *prêtres* fils d'Aaron... » (21,1a).

que 85 mots et 311 lettres. Or 311 correspond à la valeur numérique du mot חַטָּאת (« mégarde, inadvertance ») terme biblique assez rare (19 occ. dans la BH, dont 6 en Lv) et concept clé lié aux sacrifices requis en cas de transgression (*hatta't* et *asham*). Dans le passage sous examen, חַטָּאת apparaît deux fois (5,15.18)¹² plus une fois pour la forme verbale de la même racine (חָטָא en 5,18). Dans ce cas, l'encodage se ferait plus sophistiqué en n'utilisant pas uniquement le nombre de mots, mais parfois aussi le nombre de lettres sur une masse textuelle qui n'est plus négligeable.

Mon quatrième exemple. On pourrait s'attendre à ce qu'un chapitre aussi central – du point de vue littéraire et théologique – que Lv 16 fasse l'objet d'un soin particulier dans son écriture et sa composition. En même temps, sa structure complexe liée ou non à une histoire rédactionnelle alambiquée¹³ ne favorise pas les conclusions péremptoires. Je vous sou mets toutefois deux trouvailles, la première à petite échelle, la seconde relative à l'ensemble du chapitre.

- Quelle que soit la manière de diviser le texte, les commentateurs s'accordent en général pour admettre deux étapes dans le rituel du Yom Kippour : la purification du sanctuaire (16,11-19) et la purification de la communauté (16,20-22). Les deux versets 16 et 17 qui décrivent le moment crucial de la cérémonie où le grand prêtre, seul à l'intérieur du sanctuaire, purge le saint des saints et le saint comptent 36 mots, ce qui correspond à la valeur numérique du substantif אֹהֶל (« tente ») qui apparaît deux fois dans ces deux mêmes versets.
- Lv 16, sans compter le cadre narratif (v. 1), l'introduction au discours (v. 2aα) et le rapport final d'exécution (v. 34b), totalise 526 mots. Ce chiffre correspond à la valeur numérique du mot עֲוֹנוֹת, les « fautes » (des fils d'Israël) que le bouc emporte au loin avec lui (16,21.22). Par le fait même, il est aussi équivalent du verbe תִּעֲנוּ « vous jeûnerez » (mêmes lettres que עֲוֹנוֹת, mais ordre différent) que l'on rencontre en 16,29 et qui constitue une des dispositions caractéristiques de cette solennité. Il faut signaler toutefois ici – et vous l'aurez sans doute tous remarqué – que le rapport entre le mot et la masse du texte s'établit

¹² Soit la moitié des occurrences du Lévitique.

¹³ Voir NIHAN, *From Priestly Torah*, p. 340-379.

sur une forme déclinée de ces mots : le pluriel de עֵין et une forme conjuguée du verbe עָנָה.

Avant de vous céder la parole et d'entendre vos réactions (ou vos protestations), je vous sou mets encore rapidement deux derniers cas.

- Lv 13,1-59 (14^e discours divin) : la squame dans la chair, la tête et les tissus. Première partie du discours (13,2-8 : Évolution d'une lésion en plaie squameuse ou non) délimitée par un פ : 128 mots. Valeur numérique de הִנֵּג (« la plaie », avec article) = 128. Ce mot est présent 10 fois dans nos 7 versets (sur 61 occ. en Lv, dont 47 en Lv 13). Certainement un des mots-clé de Lv 13 !
- Lv 6,12-16 (6^e discours divin) est entièrement consacré à l'offrande végétale que le grand-prêtre devra présenter à partir du jour de son onction¹⁴. Le corps du discours (sans l'introduction du v. 12 : וַיִּדְבֹּק יְהוָה אֶל-מִשְׁחָה לְאַהֲרֹן totalise 50 mots et 206 lettres. Or la valeur de מִנְחָה (« oblation ») est de 103 (soit 206 : 2) et le mot est présent à trois reprises dans ce discours (6,13.14.16)¹⁵. Même si rien ne nous contraint à postuler que ce procédé de mise en correspondance entre la valeur d'un concept-clé et la masse textuelle dans laquelle il apparaît doive s'appliquer systématiquement, le fait qu'il ne fonctionne pas avec tous les types de sacrifices (OK pour l'holocauste en Lv 1) laisse ouverte la question du hasard ou de l'aspect délibéré. Ou pour formuler cette question autrement : pourquoi le texte encoderait-il la valeur de מִנְחָה et ne le ferait-il pas pour le *asham* ou pour le *hattat* ?

Conclusion

Au terme de cette recherche, sans doute trop partielle pour être tout à fait concluante, les questions s'avèrent être plus nombreuses que les réponses. À supposer que ces procédés numériques ne soient pas une chimère née dans le cerveau d'un exégète devenu fou pour avoir trop lu le Lévitique, il me semble possible de tenir les propositions suivantes :

- le TM (plus précisément, le manuscrit de Leningrad tel que reproduit dans la BHS) sur lequel la plupart des « numérolgues » travaillent

¹⁴ L'oblation *tamid* cuite du grand-prêtre, sans doute incorporée à l'holocauste quotidien, selon Milgrom.

¹⁵ Sur 36 occurrences au total dans le Lévitique.

(Knohl, Labuschagne, Marx, etc.) s'avère être un texte particulier et original (voir la conclusion de Knohl, « Sacred Architecture. The Numerical Dimensions of Biblical Poems », VT 2012). À propos de la Bible, Renan disait quelque chose du genre : pour prouver sa vérité, il faut montrer que tout y est vrai ; pour prouver qu'elle est fausse, il suffit d'y trouver une erreur. Analogiquement, la même chose peut être dit des procédés numériques supposés informer ce TM : pour prouver leur existence, il faut que tout tombe parfaitement juste ; pour prouver leur invalidité, il suffit qu'un seul *yod* tombe. Autrement dit, le fait que cela « marche » avec le TM (le codex de Léninegrad) ne veut absolument rien dire pour d'autres états du texte biblique ou même pour d'autres manuscrits (à vérifier au cas par cas).

- Si ces combinaisons numériques présentent quelques degrés de vraisemblance, elles peuvent *aider* – me semble-t-il – à dirimer certaines questions de délimitation et d'organisation (voir Gn 1,1-2,3). Elles obligent, en tout cas, à faire preuve d'« une plus grande prudence dans l'analyse littéraire des textes et à prêter une plus grande attention à leur composition » (Marx). De ce point de vue, la sensibilité écologique contemporaine pourrait rendre quelque service et rejaillir sur notre façon de travailler les textes (sans pour autant les « sacraliser ») : il serait dommage d'en détruire des équilibres harmonieux mais fragiles, par incurie, par aveuglement ou tout simplement parce que ces harmonies ont le tort d'être cachées à nos yeux.
- Il n'est pas difficile de constater que ce recours à la guématria et ces jeux sur les nombres ont le don de provoquer maintes spéculations arbitraires et théories fumeuses. C'est précisément cela qui rend encore plus nécessaire une approche critique de ces techniques de composition et des faits littéraires qui en résultent.

Cela dit, tout qui s'intéresse à ces phénomènes ne peut échapper à plusieurs questions. La plus fondamentale est sans doute la suivante : à quoi servent ces jeux d'écriture ? Ne remplissent-ils qu'une fonction esthétique, pour faire joli ou savant ? Si, par contre, ils ont aussi – comme on a essayé de le montrer – une fonction rhétorique, comment orientent-ils l'interprétation : uniquement en soulignant certains concepts et mots-clés ? ou bien en leur procurant aussi une dimension symbolique ? Autrement dit, qu'est-ce qui différencie un texte élaboré à

partir de combinaisons numériques et un autre qui ne l'est pas ?
Pourquoi certains et pas d'autres ?

Une autre question d'importance concerne la critique textuelle (voir conclusion Knohl). D'où proviennent ces procédés de composition : des milieux producteurs des textes (en amont) ou des massorètes eux-mêmes qui en ont déterminé la forme à transmettre ?

Mon texte fait 18386 caractères ce qui correspond au produit de la gématria de ויקרא (317) par la gématria de l'expression כבוד יהוה (58).
Je vous laisse en tirer les conclusions que vous voulez !